

Conseil communautaire du 14/04/2026

Étaient présents : Aubry Carole, Bereins Odile, Bernard Daniel, Blanpied Cécile, Boban Marie-France, Brice Etienne, Canet Stéphanie, Couly Gérard, Degoutin Lysiane, Denoyelle Sylvain, Fischer Daniel, Grunblatt Jean-Paul, Henry Bernard, Jacquemin Lionel, Klein Joel, Kopocz Didier, Larminy Anne-Sophie, Lacorde Vincent, Large Dominique, Lemerrier Jean-Luc, Lombard Daniel, Marcus Martine, Mettavant Stéphane, Paté Guillaume, Pierret Jérôme, Rege Pascal, Rocquin Denis, Rosenberger Philippe, Rougirel Gilles, Thomas Michel, Vaucelle Jean-Claude, Zingerlé Jean-Claude, Michelot Julien

Procuration(s) : Bathelier Frédéric à Fischer Daniel, Pierre Brasseur à Pascal Rege, Lallemant Guy à Didier Kopocz

Étai(ent) absent(s) : Bathelier Frédéric, Pierre Brasseur, Lallemant Guy, Urbani Jérôme, Zins Francine, Blanpied Laure, Bour Sylvain, Gaude Julian, Godart Thierry, Ketterer Catherine

Étai(ent) excusé(s) : Brasseur Pierre, Bour Sylvain, Gaude Julian
A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Daniel Bernard

Présentation du rapport d'orientation budgétaire 2026

Le rapport d'orientation budgétaire est acté par le conseil communautaire.

Délibération 20260414_1 Désaffectation et déclassement immeuble Place Taylor

L'immeuble situé place Taylor qui était en cours de désaffectation et de déclassement est aujourd'hui désaffecté et déclassé.

Approuvé à l'unanimité

Délibération 20260414_2 TEILTD

Pour rappel, la loi de finances pour 2024 a institué la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance, dont le produit est affecté, pour l'essentiel, à l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) et, pour un douzième, aux départements, aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale exerçant la compétence « voirie » (article L. 425-20 du code des impositions sur les biens et services). L'AMF avait soutenu l'élargissement de l'affectation de cette taxe aux collectivités territoriales, afin que les communes et les intercommunalités, en tant que principaux gestionnaires du réseau routier, puissent en bénéficier.

La fraction du produit de la TEITLD au titre de 2024 a été répartie entre les EPCI à fiscalité propre proportionnellement à la longueur de la voirie recensée par l'IGN sur leur territoire au 1er janvier 2025.

Les intercommunalités percevront l'intégralité des attributions individuelles correspondantes, à charge pour elles d'en assurer la répartition avec leurs communes membres.

Ce reversement doit être fixé par une délibération du conseil communautaire, adoptée à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés.

Cette délibération détermine le montant global à reverser ainsi que la part attribuée à chaque commune membre, en tenant compte de la répartition de l'exercice de la compétence « voirie » entre la commune et l'intercommunalité, ainsi que de la longueur de voirie sur laquelle la commune exerce cette compétence.

(Source AMF)

Informations générales	Informations générales	Dotation de solidarité rurale - Fraction péréquation	
Code INSEE de la commune	Nom de la commune	Longueur de voirie en mètres	Montant à reverser
55012	APREMONT-LA-FORET	11 182	564,83 €
55046	BENEY-EN-WOEVRE	6 205	313,43 €
55062	BOUCONVILLE-SUR-MADT	907	45,81 €
55085	BROUSSEY-RAULECOURT	5 106	257,92 €
55093	BUXIERES-SOUS-LES-COTES	8 972	453,20 €
55096	CHAILLON	4 455	225,03 €
55196	FREMEREVILLE-SOUS-LES-COTES	2 503	126,43 €
55212	GIRAUVOISIN	1 204	60,82 €
55245	HEUDICOURT-SOUS-LES-COTES	8 579	433,35 €
55256	JONVILLE-EN-WOEVRE	638	32,23 €
55258	GEVILLE	13 376	675,66 €
55267	LACHAUSSEE	5 880	297,01 €
55270	LAHAYVILLE	452	22,83 €
55274	LAMORVILLE	11 810	596,55 €
55303	LOUPMONT	967	48,85 €
55353	MONTSEC	2 782	140,53 €
55386	NONSARD-LAMARCHE	13 172	665,35 €
55412	RAMBUCOURT	3 969	200,48 €
55431	RICHECOURT	980	49,50 €
55460	SAINT-JULIEN-SOUS-LES-COTES	2 226	112,44 €
55462	SAINT-MAURICE-SOUS-LES-COTES	3 266	164,97 €
55528	VARNEVILLE	1 066	53,85 €
55530	VALBOIS	6 636	335,20 €
55551	VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL	32 091	1 621,00 €
55586	XIVRAY-ET-MARVOISIN	1 222	61,73 €
		149 646	7 559,00 €

Approuvé à l'unanimité

Délibération 20260414_03 Ligne de trésorerie- Caisse d'Epargne

Renouvellement de notre ligne de trésorerie de 500 000 €. Présentation de l'offre.

Approuvé à l'unanimité

Délibération 20260414_4 Ligne de trésorerie – Crédit Agricole

Renouvellement de notre ligne de trésorerie de 500 000 €. Présentation de l'offre.

Approuvé à l'unanimité

Délibération 20260414_5 Frais de scolarité par enfant

Il est nécessaire de délibérer sur le coût de scolarité des enfants scolarisés sur notre territoire. Pour cela, une analyse des coûts a été faite. Dans le tableau ci-dessous deux propositions sont faites :

- Intégrer le compte 615221 qui concernent les travaux effectués dans les écoles (non amortissables) ou ne pas intégrer ce compte.
- Appliquer un coût par école ou un coût moyen.

Après en avoir débattu en commission scolaire, il est proposé :

- De ne pas intégrer le 615221,
- D'appliquer un coût moyen.

Il est donc proposé de retenir un coût de scolarité de 984.43 euros.

Ce coût sera réactualisé chaque année en fonction des charges réelles.

Approuvé à l'unanimité

	2024/2025
Coût moyen	1 157,98 €
Coût moyen hors 615221	984,43 €

Ecole Simone Veil				
Etat récapitulatif des dépenses liées à l'école				
Périodes des justificatifs	Montants école	Montants	Montants sorties scolaires	Total école
		école hors 615221		
01/09/2024 au 31/12/2024	126 639,88 €	99 876,52 €	3 164,75 €	129 864,63 €
01/01/2025 au 07/07/2025	123 888,60 €	58 280,33 €	3 369,00 €	127 257,60 €
		remboursement fais de personnel - II		- €
		Total		257 122,23 €
				103 041,27 €
				61 649,33 €
				164 690,60 €

Effectif de l'année scolaire		208
Montant dû pour la partie scolarité		1 236,16 €
Montant dû pour la partie scolarité hors 615221		791,78 €

Ecole Aprecmont						
Etat récapitulatif des dépenses liées à l'école						
Périodes des justificatifs	Montants école	Montants école hors 615221	Montants sorties scolaires	Total école	Total école hors 615221	
01/09/2024 au 31/12/2024	38 806,26 €	34 043,46 €	654,00 €	39 460,26 €	34 697,46 €	
01/01/2025 au 07/07/2025	55 351,25 €	45 107,55 €	1 260,00 €	56 611,25 €	46 367,55 €	
	remboursement fais de personnel - II			- €	- €	
	Total			96 071,51 €	81 065,01 €	
Effectif de l'année scolaire 24/25:				111		
Montant dû pour la partie scolarité				865,51 €		
Montant dû pour la partie scolarité hors 615221				730,32 €		

GROUPE SCOLAIRE DES COUTIATS					
Etat récapitulatif des dépenses liées à l'école					
Périodes des justificatifs	Montants école		Montants école hors 615221		Total école hors 615221
	Montants école	Montants sorties scolaires	Montants école hors 615221	Montants sorties scolaires	
01/09/2024 au 31/12/2024	53 882,12 €	51 032,12 €	1 095,00 €	54 977,12 €	52 127,12 €
01/01/2025 au 07/07/2025	57 963,11 €	53 463,11 €	1 993,00 €	59 956,11 €	55 456,11 €
	remboursement frais de personnel - II			2 579,19 €	2 579,19 €
		Total		112 354,04 €	105 004,04 €
Effectif de l'année scolaire 110					
Effectif de l'année scolaire 23/24 1 021,40 €					
Montant dû pour la partie scolaire hors 615221 954,58 €					

Ecole Géville						
Etat récapitulatif des dépenses liées à l'école						
Périodes des justificatifs	Montants école		Montants école hors 615221	Montants sorties scolaires	Total école	Total école hors 615221
01/09/2024 au 31/12/2024	66 458,43 €	65 635,23 €		1 470,00 €	67 928,43 €	67 105,23 €
01/01/2025 au 07/07/2025	82 234,42 €	78 373,42 €		665,00 €	82 899,42 €	79 038,42 €
	remboursement frais de personnel - U				2 961,55 €	2 961,55 €
				Total	147 866,30 €	143 182,10 €
Effectif de l'année scolaire 24/25: 98						
Montant d'0 pour la partie scolarité 1 508,94 €						
Montant d'0 pour la partie scolarité hors 615221 1 461,04 €						

Délibération 20260414_6**Prix de vente terrain zone d'activité**

	Tarif
Achat terrain	25 000,00 €
Frais notaire	2 000,00 €
Frais de géomètre	1 890,00 €
raccordement eau Siell	4 500,00 €
EDF	0,00 €
Prix revient	33 390,00 €
Prix parcelle	11 130,00 €
Prix M2	2,05 €
Total	13 590,00 €
Arrondi	15 000,00 €

La communauté de communes a acheté un terrain situé sur la zone d'activités pour un montant de 25 000 euros à la SCI Romi qui l'avait elle-même acheté il y a quelques années.

Plusieurs acheteurs potentiels se positionnent sur le terrain en question. Un nouveau bornage a été effectué.

Il est proposé ici de délibérer sur le prix de vente de ces 3 terrains pour un prix unitaire de 15 000 HT euros la parcelle.

Approuvé à l'unanimité

Délibération 20260414_7**Assistance technique du Département de la Meuse**

La Communauté de Communes des Côtes de Meuse - Woëvre est propriétaire et gestionnaire d'un bâtiment intercommunal situé 6 rue de l'abreuvoir à Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, à usage de salle des fêtes et gymnase. Construit dans les années 70, ce gymnase a été légèrement rénové dans les années 2000. Le bâtiment est toutefois vieillissant, énergivore et peu fonctionnel (vestiaires et sanitaires peu adaptés, espaces pour le public trop restreints) et ne permet pas de développer de nouvelles activités sportives.

A la suite de l'étude de faisabilité / programme réalisée en 2024, il a été décidé de poursuivre les études et pour ce faire, de recruter un maître d'œuvre.

La loi no 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, a complété le dispositif d'appui technique du Département aux collectivités rurales (article L.3232-1-1 du CGCT) en ajoutant les 3 nouveaux domaines d'intervention suivants : Voirie, Aménagement et Habitat. Aussi, le département de la Meuse est en mesure d'assister la Communauté de Communes des Côtes de Meuse - Woëvre sur ce projet et propose plusieurs niveaux d'assistance sur ce domaine :

- Convention type 3 : aide jusqu'au recrutement du maître d'œuvre.

- Convention type 3+ : idem 3 plus assistance pour le suivi des études de conception (jusqu'à la phase PROJET) menées par le Maître d'œuvre.
- Convention type 3++ : idem 3+ plus assistance administrative et juridique pour la passation des marchés de travaux et le suivi des travaux menés par le Maître d'œuvre.

Le coût de cette prestation est fonction du nombre d'habitants (6569 hab DGF 2024) et de la complexité de l'opération :

- Complexité faible : 1 624,14 €
- Complexité moyenne : 2 797,59 €
- Complexité forte : 4 001,04 €

Concernant le recrutement du prestataire pour la maîtrise d'œuvre, il est proposé une convention de type 3 pour un coût de 1 624,14 €€.

A l'appui de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir en délibérer et :

- solliciter l'assistance technique du Département de la Meuse pour le recrutement de ce prestataire sur la base de conventions type 3 pour un coût de 1 624,14 €, conformément à l'article L.3232-1-1 du Code général des collectivités territoriales.

Approuvé à l'unanimité

Désignation de la composition des commissions :

Commission scolaire

	NOM	PRENOM	COMMUNE
M.	BERNARD	Daniel	BENEY-EN-WOEVRE
Mme	CANET	Stéphanie	GEVILLE
M.	COULY	Gérard	SAINT-MAURICE-SOUS-LES-COTES
M.	DEVIN	Franck	HEUDICOURT-SOUS-LES-COTES
Mme	DRUFFIN	Astrid	VALBOIS
Mme	DUSSAUCY	Ange	SAINT-JULIEN-SOUS-LES-COTES
Mme	KETTERER	Catherine	VIGNEULLES LES HATTONCHATEL
Mme	LARMINY	Anne-Sophie	SAINT-MAURICE-SOUS-LES-COTES
M.	LEMERCIER	Jen-Luc	LAMORVILLE
M,	PATE	Guillaume	JONVILLE
M.	URBANI	Jérôme	APREMONT

Commission des finances

Civilité	Nom du contact	Prénom	COMMUNE
M.	DEBOIS	Daniel	MONTSEC
M.	DENOYELLE	Sylvain	NONSARD-LAMARCHE
M.	GRUNBLATT	Jean-Paul	LAMORVILLE
M.	JACQUEMIN	Lionel	HEUDICOURT-SOUS-LES-COTES
Mme	KETTERER	Catherine	VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL
M.	ROSENBERGER	Philippe	VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL
M.	VAUCELLE	Jean-Claude	XIVRAY-MARVOISIN
M.	ZINGERLE	Jean-Claude	VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL

Commission développement local, développement économique, transition écologique

	NOM	PRENOM	COMMUNE
Mme	BEIRENS	Odile	BUXIERES-SOUS-LES-COTES
M.	DENOYELLE	Sylvain	NONSARD-LAMARCHE
Mme	BLANPIED	Cécile	VIGNEULLES LES HATTONCHATEL
M.	GRUNBLATT	Jean-Paul	LAMORVILLE
M.	REGE	Pascal	GEVILLE
M.	BRICE	Etienne	VARNEVILLE
M.	ROSENBERGER	Philippe	VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL
M.	ZINGERLE	Jean-Claude	VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL

Commission ordures ménagères

M.	PATE	Guillaume	JONVILLE	
M.	LARGE	Dominique	GIRAUVOISIN	
M.	LEMERCIER	Jen-Luc	LAMORVILLE	
M.	COULY	Gérard	SAINT MAURICE	
M.	THOMAS	Michel	VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL	
M.	JACQUEMIN	Lionel	HEUDICOURT	
M.	MARIN LA FLECHE	Alexis	RAMBUCOURT	
M.	METTAVANT	Stéphane	CHAILLON	
M.	KOPOCZ	Didier	LACHAUSSEE	
M.	BRASSEUR	Pierre	GEVILLE	
M.	ROUGIREL	Gilles	VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL	
M.	VAUCELLE	Jean-Claude	XIVRAY-MARVOISIN	
M.	ZINGERLE	Jean-Claude	VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL	
Mme	ANDREZ (suppléante de Mr Marin La Fleche)	Aline	RAMBUCOURT	

Commission petite enfance, jeunesse

	NOM	PRENOM	COMMUNE
Mme	AUBRY	Carole	LAHAYVILLE
M.	BERNARD	Daniel	BENEY-EN-WOEVRE
Mme	BOBAN	Marie-France	BROUSSEY RAULECOURT
Mme	DEGOUTIN	Lysiane	VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL
M.	DENOYELLE	Sylvain	NONSARD
Mme	KETTERER	Catherine	VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL
M.	PHILIPPOT	Sébastien	SAINT JULIEN SOUS LES COTES

Commission hydraulique, assainissement

	NOM	PRENOM	COMMUNE
Mme	LARMINY	Anne-Sophie	SAINT MAURICE SOUS LES COTES
Mme	BEIRENS	Odile	BUXIERES-SOUS-LES-COTES
M.	COULY	Gérard	SAINT MAURICE SOUS LES COTES
M.	GRUNBLATT	Jean-Paul	LAMORVILLE
M.	AUBRY	Alain	LAHAYVILLE
M.	MARCUS	Martine	VALBOIS
M.	LARGE	Dominique	GIRAUVOISIN
M.	MICHEL	Thomas	VIGNEULLES LES HATTONCHATEL
M.	METTAVANT	Stéphane	CHAILLON
M.	MICHELOT	Julien	APREMONT
M.	VAUCELLE	Jean-Claude	XIVRAY-MARVOISIN

Commission vie associative et sportive, tourisme

	NOM	PRENOM	COMMUNE
Mme	AUBRY	Carole	LAHAYVILLE
Mme	KETTERER	Catherine	VIGNEULLES LES HATTONCHATEL
M.	BERNARD	Henry	NONSARD LAMARCHE
M.	LARGE	Dominique	GIRAUVOISIN
M.	GRUNBLATT	Jean-Paul	LAMORVILLE
M.	PATE	Guillaume	JONVILLE
M.	LACORDE	Vincent	FREMERVILLE SOUS LES COTES

Commission urbanisme

	NOM	PRENOM	COMMUNE
M.	AUBRY	Alain	LAHAYVILLE
Mme	BEIRENS	Odile	BUXIERES-SOUS-LES-COTES
M.	DEBOIS	Daniel	
M.	DENOYELLE	Sylvain	NONSARD-LAMARCHE
M.	FISCHER	Daniel	RAMBUCOURT
M.	GRUNBLATT	Jean-Paul	LAMORVILLE
M.	JACQUEMIN	Lionel	HEUDICOURT-SOUS-LES-COTES
M.	MERCIER	Fabrice	GEVILLE
Mme	MARCUS	Martine	VALBOIS
M.	PATE	Guillaume	JONVILLE-EN-WOEVRE
M.	METTAVANT	Stéphane	CHAILLON
M.	MICHELOT	Julien	APREMONT
M.	ROUGIREL	Gilles	VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL
M.	THOMAS	Michel	VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL
M.	VAUCELLE	Jean-Claude	XIVRAY-MARVOISIN
M.	ZINGERLE	Jean-Claude	VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL

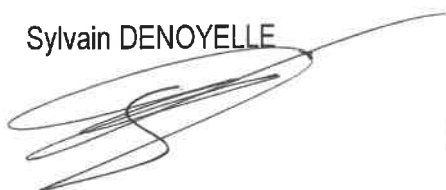
Comité Social Territorial

	NOM	PRENOM	COMMUNE
Titulaires			
M.	DENOYELLE	Sylvain	NONSARD LAMARCHE
M.	ZINGERLE	Jean-Claude	VIGNEULLES LES HATTONCHATEL
M.	BERNARD	Daniel	BENEY EN WOEVRE
Suppléants			
M.	LACORDE	Vincent	FREMEREVILLE SOUS LES COTES
M.	JACQUEMIN	Lionel	HEUDICOURT
M.	LARMINY	Anne-Sophie	SAINT MAURICE SOUS LES COTES

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance levée à 21 heures et remercie les conseillers communautaires.

Le Président,

Sylvain DENOYELLE




Le secrétaire

Daniel BERNARD



